

EHPAD Pierre PERICARD – CIVAUX (86) Visite inaugurale du jeudi 10 novembre 2011

Mme la Sous Préfète,
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Conseiller Général,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président d'Habitat 86,
Monsieur le Président de l'Association des Foyers de Province,
Madame la Directrice,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Professionnels, Docteurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de vous retrouver aujourd'hui afin de marquer l'ouverture de l'EHPAD Pierre Pericard. Plaisir exprimé en mon nom propre en tant que DG-ARS et au nom du délégué territorial Arnaud Tranchant.

Il s'avère que je sillonne les routes de la Vienne en ce mois de novembre - dont vous avez fait, Messieurs les élus et directeurs, le mois de prédilection des visites inaugurales ! D'aucuns en ont été témoins lundi à Vivonne et cela sera bientôt connu de tous, puisque nous nous retrouverons la semaine prochaine à Biard puis à Loudun !

Autant d'étapes en Vienne pour moi donc, qui auraient pu m'amener à vous rappeler l'histoire du duc de Vivonne et de son fameux mais funeste duel contre Gui de Chabot-Jarnac en 1547.

Je pourrais tout autant spécialement aujourd'hui vous parler des Pictons et des Lémovices qui prospéraient tranquillement à l'abri de la pax romana dans la bourgade de Civaux au 2^{ème} siècle après Jésus Christ. Ou encore évoquer les pierres taillées datant de l'acheuléen (entre 300 000 et 500 000 ans), ou du moustérien (entre 30 000 et 300 000 ans) retrouvées dans les sablières de Civaux et des communes environnantes.

Nous pourrions enfin échanger sur les deux réacteurs nucléaires « N4 » ou sur la faune sympathique toute proche des *Crocodylus Laurenti*, *acutus intermedius*, ou *porosus*... !

Je me réjouirai surtout – de façon moins pittoresque assurément - du dynamisme qui marque le secteur de l'accueil des personnes âgées dépendantes avec l'inauguration de cette nouvelle structure.

Je remercie de nouveau le Conseil général – élus et techniciens - pour son implication, et l'ARS, avec lui à ses côtés, sur la genèse, la vie, le suivi et les évolutions des lieux de prise en charge.

1-Cette inauguration, est d'abord pour moi l'opportunité de rappeler que la construction d'un nouvel EHPAD, c'est avant tout la réponse architecturale et organisationnelle à la déclinaison de projets de vie.

Et, je le sais, Messieurs les responsables des organismes gestionnaires et Mme la Directrice, vous apportez une attention toute particulière à la qualité de vie offerte aux résidents.

Cette qualité de vie,

- Qui commence dès l'accueil de la personne âgée et de sa famille - moment parfois brutal, à anticiper, délicat toujours ;
- Qui se concrétise par le suivi personnalisé du résident : dossier individuel, fiche d'accompagnement et de bien-être, questionnaire des goûts ;
- Qui se décline dans le plan d'aide à l'autonomie des gestes essentiels de la vie courante notamment par l'adaptation du projet architectural et des matériels environnants ;
- Cette qualité de vie, enfin, qui passe par l'ouverture nécessaire de l'EHPAD aux familles et aux aidants - que je dois saluer et remercier de nouveau pour leur implication au quotidien dans ce lieu qui est aussi le leur.

Au-delà de l'expression de l'EHPAD « substitut de domicile », l'objectif est donc bien celui-là : offrir un lieu de vie adapté où la personne âgée aura le sentiment de se sentir chez elle, sera chez elle.

2- Cette inauguration, est ensuite pour moi l'opportunité de rappeler qu'une prise en charge adaptée et de qualité en EHPAD est la sécurisation d'un maillon essentiel du parcours de vie et de soins de la personne âgée.

Parce que l'EHPAD n'est pas seul dans son environnement. Il interagit avec le médecin coordinateur, l'infirmière référente, les intervenants libéraux, médecins, masseurs-kinésithérapeutes, les établissements de proximité, etc.

Je sais que vous vous inscrivez à ce titre dans un réseau gérontologique qui permettra un travail concerté et coordonné avec les établissements de soins de proximité. Vous allez travailler aussi sur la mise en place d'un protocole de soins pour prévenir les chutes et développer la prise en charge de la douleur chez la Personne Âgée.

Soyez assurés du soutien de l'Agence et de mes collaborateurs dans vos actions de mise en œuvre avec vos partenaires des bonnes pratiques liées aux prescriptions et aux soins.

Au total, que les territoires sont riches d'initiatives et de projets !

Et ces projets sont essentiels dans notre région où 12 % des habitants, soit plus de 1 sur 8, aura atteint ou dépassé 80 ans en 2040. Ils ne sont que 6 % aujourd'hui.

Nous allons continuer d'analyser ensemble les situations locales, de travailler au niveau des territoires, afin d'identifier avec précision les travaux à réaliser et de donner sens à la politique régionale.

Ce sera un élément incontournable de la mise en œuvre du schéma régional d'organisation des soins médico-sociale – notamment - et du lancement des premiers appels à projet.

J'appelle donc de mes vœux que notre travail se poursuivre - ensemble - afin de parfaire l'adaptation des structures à l'évolution des besoins en Poitou-Charentes.

Je vous remercie et vous encourage pour le travail réalisé et à venir.

François-Emmanuel BLANC

Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes